

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil dix-neuf, le 27 août à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 17 Absents : 4

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/08/2019

Présents : M. Roger BALLEZ, M. Gilles CAMPY, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, M. Jacques HEDIN, M. Philippe LESEIGNEUR, Mme Chrystel MEULLE, M. Emmanuel RIZZI, M. Pierre BRETON, M. Rémi COURTOU, Mme Sophie GUILLAUME-BELLE, M. François FOUCQUART, M. Jacques GRILLOT, M. Jean NOZIERE, M. Christophe CHEVASSU, M. Laurent GUILLEMIN, Sandrine GAUCHET

Absents excusés : Mme Monique GAUDRON, M. Thomas CHANET, M. Christophe PITEL, Mme Chantal MARTELIN

Secrétaire de séance : M. François FOUCQUART

N° 2019-08-03

OBJET : Exercice éventuel du DPU communal sur le bien cadastré AE 194

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître François TESTON, Notaire à VOITEUR, concernant le bien cadastré :

- AE 194 sis 201 Rue de Bréry d'une superficie de 647 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien indiqué ci-dessus.

Délibération transmise
à la préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Bernard FRACHON

